



## Demande d'obtention d'une licence promotionnelle nationale FSC France

Afin d'officialiser votre demande de licence promotionnelle avec FSC France, veuillez remplir les champs ci-dessous et renvoyer ce document à l'adresse suivante : [m.bentz@fr.fsc.org](mailto:m.bentz@fr.fsc.org).

En complément de ce document, merci de nous envoyer les éléments suivants :

- L'extrait Kbis de la société qui demande la licence promotionnelle ;
- La liste des filiales comprenant : identité, adresse, numéro SIREN (uniquement dans le cas où des filiales sont concernées par cette licence).

NOM DE L'ENTREPRISE :

NOM COMMERCIAL  
(SI DIFFÉRENT) :

CIRCUITS DE DISTRIBUTION :

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL  
DE L'ENTREPRISE ET DE  
L'ENSEMBLE DES FILIALES  
CONCERNÉES :

CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ  
PAR LES PRODUITS FSC :

NOMBRE DE RÉFÉRENCES  
CERTIFIÉES FSC :

PAYS CONCERNÉS PAR CETTE  
LICENCE PROMOTIONNELLE :

NOM ET PRÉNOM DU  
SIGNATAIRE DU CONTRAT :

FONCTION DU SIGNATAIRE  
DU CONTRAT :



**Veillez cocher la case correspondante :**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Distributeur de produits labellisés FSC au consommateur final | <input type="checkbox"/> ONG   |
| <input type="checkbox"/> Distributeur de produits labellisés FSC à des entreprises     | <input type="checkbox"/> Institution éducative / Centre de recherche |
| <input type="checkbox"/> Entreprise utilisant des produits certifiés FSC               | <input type="checkbox"/> Consultants / formateurs                    |
|  | <input type="checkbox"/> Autre                                       |

**Que souhaitez-vous promouvoir ?**

- Des informations sur l'organisation FSC, son histoire et ses bénéfices
- Nos produits certifiés FSC
- Notre utilisation de produits FSC
- Des informations sur FSC et son système de certification

**Comment souhaitez-vous communiquer ?**

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Brochures / Catalogues  | <input type="checkbox"/> E-commerce      | <input type="checkbox"/> PLV en magasins |
| <input type="checkbox"/> Site Web institutionnel | <input type="checkbox"/> Événements      | <input type="checkbox"/> Rapport RSE     |
| <input type="checkbox"/> Vidéos / Publicité      | <input type="checkbox"/> Réseaux sociaux | <input type="checkbox"/> Autre           |

Si "autre", merci de préciser :

**Note :** Les initiales « FSC® », le titre « Forest Stewardship Council® » et le logo FSC sont des éléments déposés reconnus et utilisés à travers le monde. Ces trois éléments sont la propriété exclusive de Forest Stewardship Council A.C. Toute mauvaise utilisation de la marque FSC pourra engendrer des poursuites judiciaires et sera sanctionnée.

Aucune promotion de FSC ne peut être faite sans justificatifs qui permettent la validation de la communication. Toute nouvelle maquette des supports promotionnels doit être validée par FSC France avant impression ou diffusion.

Les informations données resteront confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre de la licence.

**Nom, prénom :**

**Lieu et date :**

**Signature et cachet :**

**Fonction :**

# Licence promotionnelle

## Grille tarifaire nationale · France

	Chiffre d'affaires global (€) de l'ensemble des entités juridiques concernées par le contrat de licence	Tarif annuel
<b>A</b>	Jusqu'à 1 million	200 €
<b>A'</b>	1 à 5 millions	1 000 €
<b>B</b>	5 à 25 millions	2 000 €
<b>C</b>	25 à 100 millions	4 000 €
<b>D</b>	100 millions à 1 milliard	6 000 €
<b>E</b>	1 à 2 milliards	7 000 €
<b>F</b>	Supérieur à 2 milliards	8 000 €



La licence promotionnelle est gratuite pour les associations, ONG, fédérations professionnelles et consultants.

<b>REMISES*</b>	<b>Adhésion à l'association FSC France</b> <i>La remise sera accordée l'année qui suit l'adhésion à l'association FSC France et pour toute sa durée.</i>	- 50 %
	<b>Certification de projet(s) FSC</b> <i>La remise sera accordée uniquement l'année qui suit l'obtention d'une (ou plusieurs) certification(s) de projets FSC.</i>	- 30 %
	<b>Projet(s) Services Ecosystémiques</b> <i>La remise sera accordée uniquement l'année qui suit le financement d'un ou plusieurs projets Services Ecosystémiques.</i>	- 30 %
	<b>Approbation des communications par auto-validation</b> <i>La remise sera accordée l'année qui suit la signature de l'accord d'auto-validation et pour toute sa durée.</i>	- 20 %

\* Les remises s'appliquent sur le montant net, déduction faite de la remise précédente.